

## Beaucoup de ménages âgés dans l'aire urbaine de Cahors

En 2009, l'aire urbaine de Cahors abrite le quart de la population du Lot, soit 43 550 habitants. La quasi-totalité d'entre eux vit au sein de ménages, unité désignant l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale. En 2030, 23 600 ménages seraient présents au sein de l'aire urbaine de Cahors, contre 20 050 en 2009, du moins si les tendances démographiques récentes ainsi que les comportements de cohabitation se maintenaient. Le nombre de ménages progresserait donc de 17,9 % en vingt-et-un ans sur ce territoire, soit une progression de 0,8 % par an en moyenne. Dans l'ensemble du département du Lot, la croissance serait plus rapide : + 21,7 % entre 2009 et 2030. Ainsi le poids des ménages de l'aire urbaine de Cahors dans l'ensemble des ménages du département serait moins important en 2030 qu'en 2009 : 24,2 % contre 25,2 %.

La croissance du nombre de ménages de l'aire urbaine de Cahors serait bien moins importante que celle observée auparavant entre 1990 et 2009. Durant cette période, le nombre de ménages a progressé de 1,6 % par an en moyenne, rythme supérieur à celui du Lot (+ 1,4 %).

### Faible dynamisme démographique

Principal facteur de la hausse des ménages, la croissance démographique serait, sous les hypothèses du scénario central de projections de population (*définitions*), de 0,4 % en moyenne par an entre 2009 et 2030, et ferait progresser le nombre de ménages d'autant, toutes choses égales par ailleurs. Pour le Lot, la population augmenterait plus vite, de 0,6 % par an. Cahors serait l'une des grandes aires urbaines étudiées les moins dynamiques de la région en termes de croissance de la population, devant celles d'Auch et de Castres. Cette faible croissance s'expliquerait par un solde naturel qui deviendrait négatif dès le milieu de la décennie 2010 et se dégraderait tout au long de la période. L'excédent migratoire serait le moteur de la croissance démographique et continuerait d'augmenter au cours de la période.

L'évolution de la population de l'aire urbaine de Cahors expliquerait 52 % de la hausse du nombre de ménages, contribution faible au regard des autres grandes aires urbaines de la région, de la région dans son ensemble (69 %) et du département (61 %). Comme dans le Lot, la croissance démographique dans l'aire urbaine serait plus forte en début de période, puis ralentirait, cependant moins vite qu'au niveau du département, passant de + 0,5 % en moyenne par an entre 2010 et 2015 à + 0,4 % entre 2025 et 2030.

### Forte croissance des ménages de 65 ans ou plus

La déformation de la structure par âge de la population et les modifications de comportements de cohabitation expliqueraient l'autre moitié de la hausse des ménages. Le vieillissement de la population ferait augmenter, toutes choses égales par ailleurs, le nombre de ménages de 0,2 % en moyenne par an entre 2009 et 2030. Cahors serait ainsi l'aire urbaine parmi les grandes aires de la région où cet effet serait le plus important. Il résulterait de ce vieillissement une baisse de la part des ménages dont le référent a entre 35 ans et 64 ans (56 % en 2009 et 45 % en 2030, soit la baisse la plus importante des grandes aires urbaines de Midi-Pyrénées) et une hausse de la part des ménages dont la personne de référence a 65 ans ou plus (28 % en 2009 et 41 % en 2030, soit la hausse la plus importante des grandes aires urbaines Midi-Pyrénées). Le poids des personnes seules devenant de plus en plus important au détriment de celui des couples lorsque l'âge avance,

le vieillissement de la population aurait pour effet de diminuer la taille des ménages et ainsi d'augmenter leur nombre.

### Recul important des couples

Le vieillissement de la population mais aussi les changements de comportements de cohabitation expliquent ce phénomène de recul de la part des couples au profit de celle des personnes seules. En effet, la mise en couple plus tardive des jeunes ou les nombreuses séparations accélèrent ce phénomène. De 64 % des ménages en 1990, les couples n'en regroupent plus que 54 % en 2009 et pourraient n'en représenter que 46 % en 2030. Cette baisse se ferait au profit des ménages composés d'une seule personne qui pèseraient pour 44 % des ménages en 2030 contre 35 % en 2009 et 27 % en 1990. Ce recul des couples serait le plus fort des grandes aires urbaines, et légèrement supérieur à celui de l'ensemble du Lot. Parallèlement, la hausse de la part des personnes seules serait plus forte dans l'aire urbaine de Cahors que dans les autres grandes aires urbaines de la région.

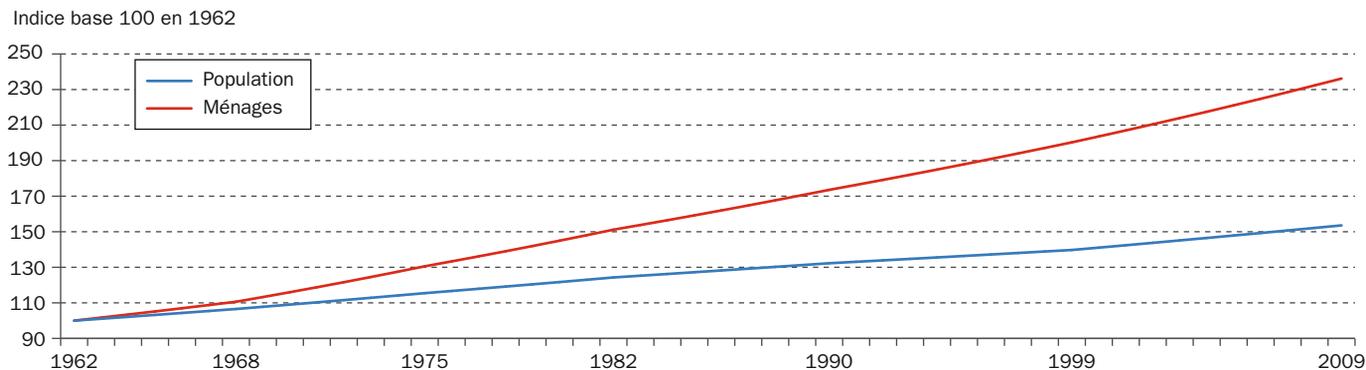
Pour cet exercice de projections, seule une hypothèse de prolongation des tendances de comportements de cohabitation a été retenue (*méthodologie*). L'impact sur la croissance du nombre de ménages serait néanmoins plus limité qu'auparavant : de l'ordre de + 0,2 % par an en moyenne entre 2009 et 2030 contre + 0,6 % entre 1990 et 2009. Ainsi, sous l'effet du vieillissement de la population et des modifications de comportements de cohabitation, la taille moyenne des ménages diminuerait dans l'aire urbaine de Cahors, comme dans le Lot. Si, en 1990, elle était identique à celle du département (2,50 personnes), elle se réduirait un peu plus fortement pour atteindre 1,95 en 2030 contre 1,98 pour le Lot.

Sous d'autres hypothèses démographiques, l'évolution projetée du nombre de ménages pourrait être plus ou moins forte à l'horizon 2030. Ainsi dans le scénario dit « population haute », traduisant essentiellement une fécondité plus élevée avec une espérance de vie plus favorable, l'aire urbaine de Cahors pourrait abriter jusqu'à 24 250 ménages (+ 21,0 % par rapport à 2009) dont la taille serait en moyenne de 1,98 personne. À l'inverse dans le scénario « population basse » où les hypothèses sont plus pessimistes, le nombre de ménages pourrait être de 23 000, l'accroissement ne serait ainsi que de 14,9 % en une vingtaine d'années. Le nombre de personnes par ménage serait alors de 1,93 en 2030.

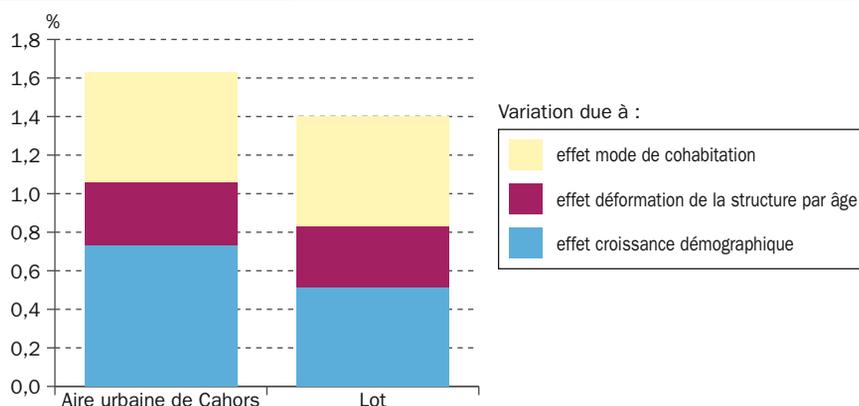
# AIRE URBAINE DE CAHORS

PASSÉ - PRÉSENT

## Évolution de la population et du nombre de ménages depuis 1962



## Évolution du nombre de ménages et de ses composantes entre 1990 et 2009 (en moyenne annuelle)



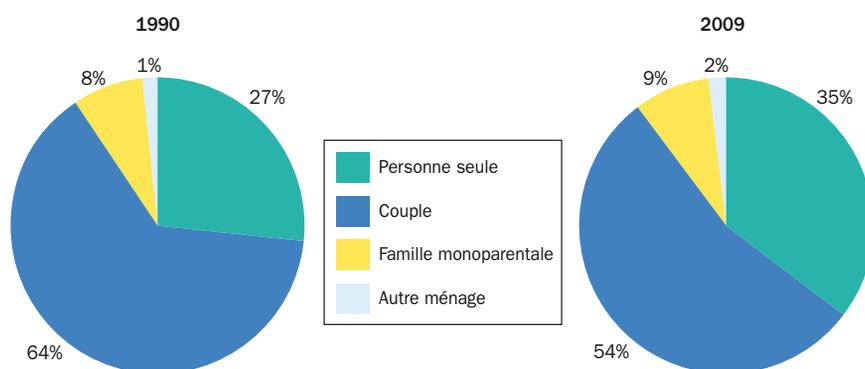
## Évolution annuelle moyenne 1990-2009

En %

	AU de Cahors	Lot
<b>Évolution totale</b>	<b>1,6</b>	<b>1,4</b>
effet croissance démographique	0,7	0,5
effet déformation de la structure par âge	0,3	0,3
effet mode de cohabitation	0,6	0,6

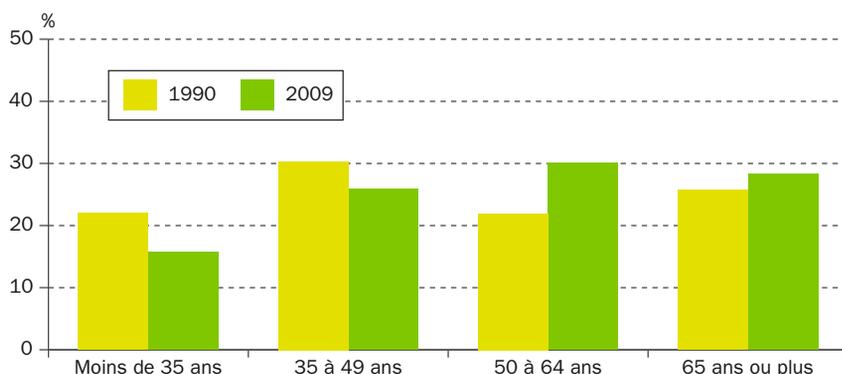
Les évolutions sont arrondies au dixième près, ce qui peut engendrer des écarts entre la somme des effets et l'évolution totale.

## Répartition des ménages selon le mode de cohabitation en 1990 et 2009



Nombre de ménages	1990	2009	Évolution annuelle moyenne (en %)
Personne seule	3 940	7 101	3,1
Couple	9 428	10 868	0,8
Famille monoparentale	1 148	1 704	2,1
Autre ménage	220	353	2,5
<b>Ensemble</b>	<b>14 736</b>	<b>20 026</b>	<b>1,6</b>
Taille moyenne des ménages (en nb de personnes)	2,50	2,12	

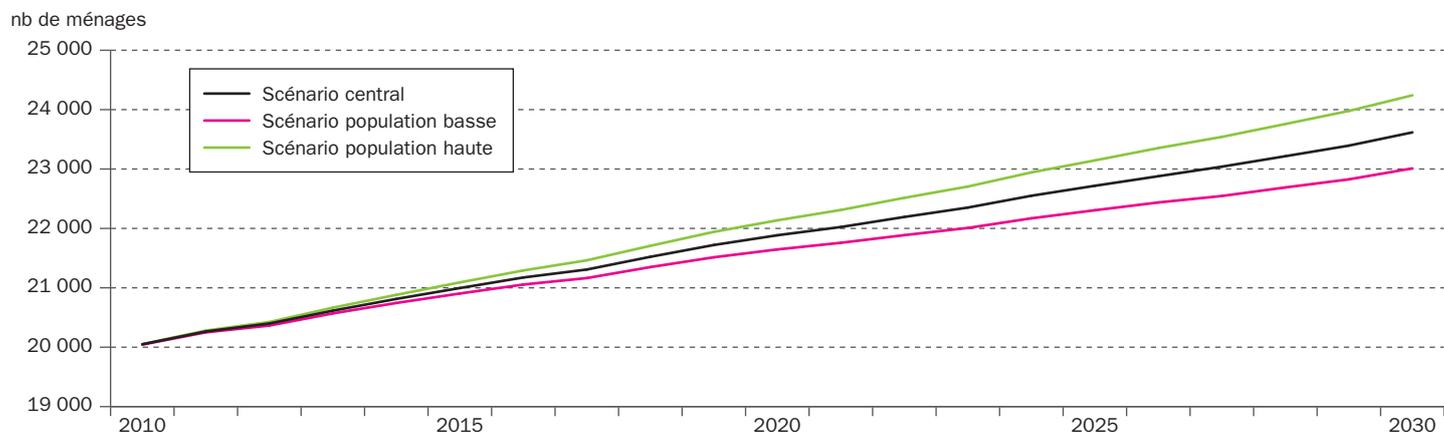
## Répartition des ménages selon l'âge de la personne de référence en 1990 et 2009



Nombre de ménages	1990	2009	Évolution annuelle moyenne (en %)
Moins de 35 ans	3 244	3 142	-0,2
35 à 49 ans	4 468	5 182	0,8
50 à 64 ans	3 232	6 035	3,3
65 ans ou plus	3 792	5 667	2,1
<b>Ensemble</b>	<b>14 736</b>	<b>20 026</b>	<b>1,6</b>
Taille moyenne des ménages (en nb de personnes)	2,50	2,12	

Source : Insee - Recensements de la population

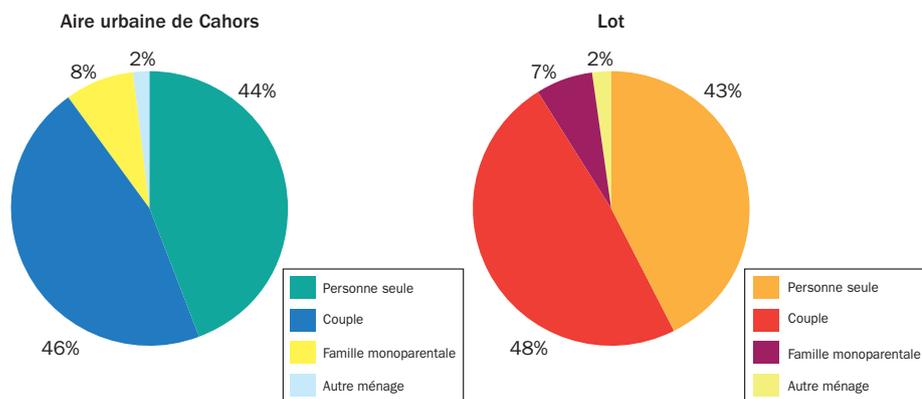
### Évolution du nombre de ménages selon les trois scénarios de projection démographique



### Évolution du nombre de ménages de 2010 à 2030 et décomposition des effets selon le scénario central de projection démographique

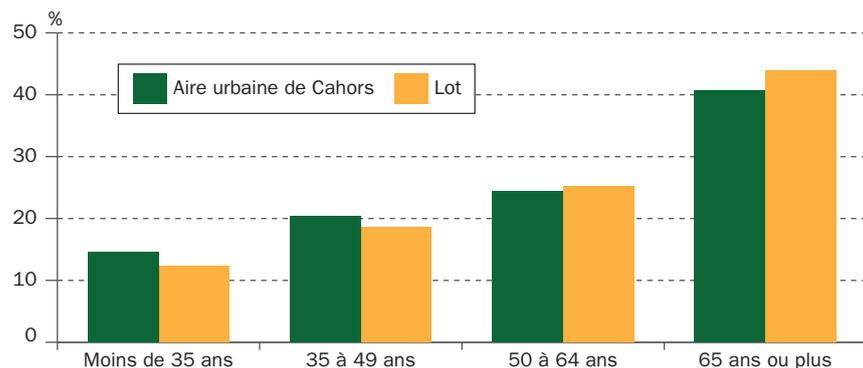
Nombre de ménages		Évolution annuelle moyenne (en %)				
		Effet croissance démographique	Effet déformation de la structure par âge	Effet mode de cohabitation	Évolution totale du nombre de ménages	
2015	21 000	2010-2015	0,5	0,2	0,2	0,9
2020	21 900	2015-2020	0,4	0,2	0,2	0,8
2025	22 700	2020-2025	0,4	0,2	0,1	0,8
2030	23 600	2025-2030	0,4	0,2	0,1	0,8
<b>AU de Cahors</b>		<b>2010-2030</b>	<b>0,4</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>0,8</b>
<b>Lot</b>		<b>2010-2030</b>	<b>0,6</b>	<b>0,2</b>	<b>0,1</b>	<b>0,9</b>

### Répartition des ménages selon le mode de cohabitation en 2030



Nombre de ménages	AU de Cahors		Lot
	2030	Évolution annuelle moyenne (en %)	Évolution annuelle moyenne (en %)
Personne seule	10 500	1,9	2,0
Couple	10 800	0,0	0,2
Famille monoparentale	1 900	0,5	0,7
Autre ménage	400	0,8	0,7
<b>Ensemble</b>	<b>23 600</b>	<b>0,8</b>	<b>0,9</b>

### Répartition des ménages selon l'âge de la personne de référence en 2030



Nombre de ménages	AU de Cahors		Lot
	2030	Évolution annuelle moyenne (en %)	Évolution annuelle moyenne (en %)
Moins de 35 ans	3 450	0,4	0,6
35 à 49 ans	4 800	-0,4	-0,2
50 à 64 ans	5 750	-0,2	0,3
65 ans ou plus	9 600	2,5	2,1
<b>Ensemble</b>	<b>23 600</b>	<b>0,8</b>	<b>0,9</b>

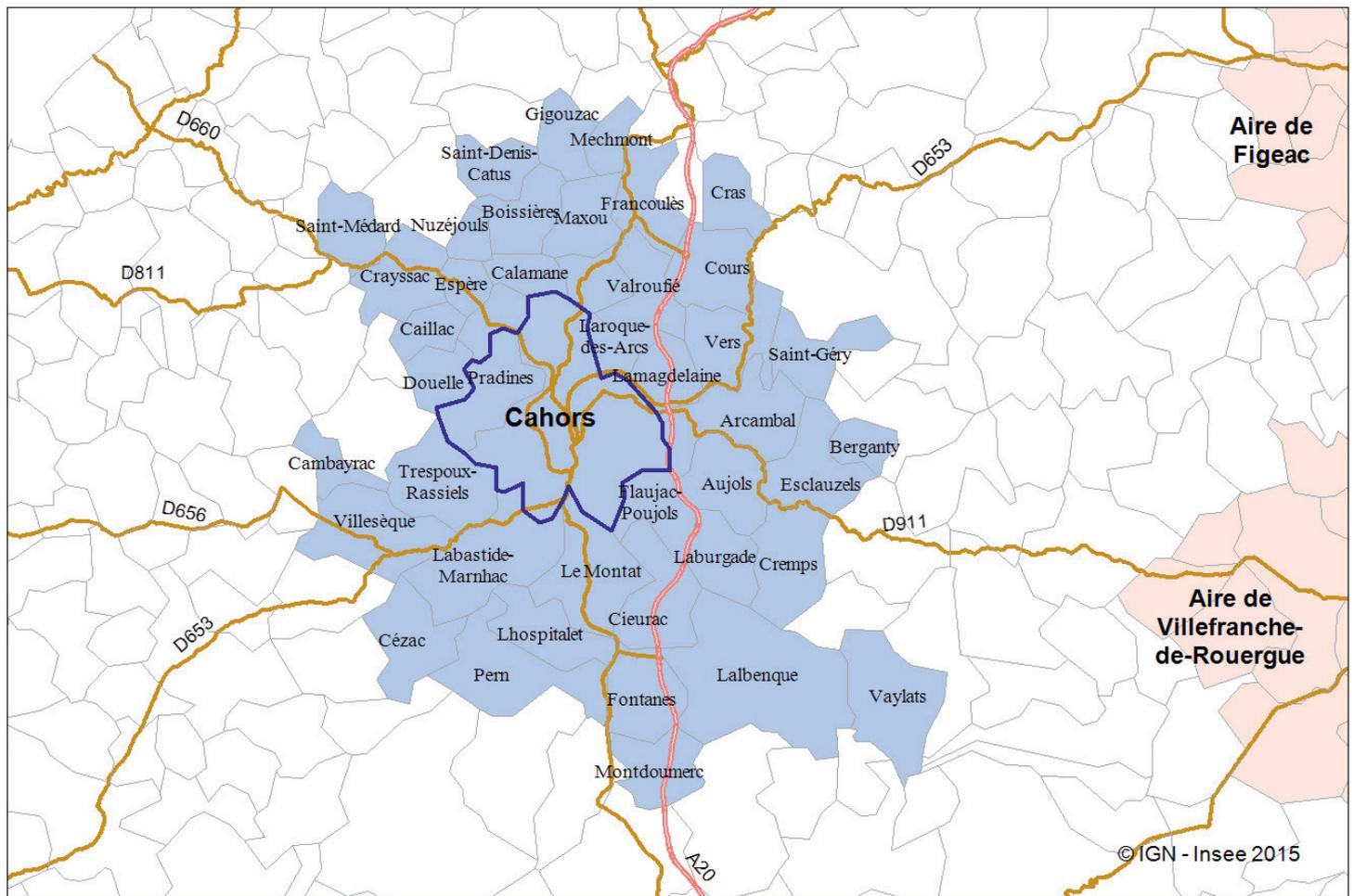
Sources : Insee - Recensements de la population, Omphale 2010

### Principaux indicateurs selon les trois scénarios de projection de ménages

	Aire urbaine de Cahors			Lot		
	Scénario			Scénario		
	Population haute	Central	Population basse	Population haute	Central	Population basse
Évolution du nombre de ménages entre 2009 et 2030 (en %)	21,0	17,9	14,9	25,3	21,7	18,1
Taille moyenne des ménages en 2030 (en nombre de personnes)	1,98	1,95	1,93	2,00	1,98	1,96
Part des personnes seules en 2030 (en %)	44,4	44,4	44,4	42,6	42,6	42,6
Part des couples en 2030 (en %)	45,8	45,8	45,7	48,5	48,5	48,5
Part des ménages dont la personne de référence a :						
moins de 35 ans en 2030 (en %)	14,6	14,6	14,6	12,2	12,3	12,3
entre 35 et 64 ans en 2030 (en %)	44,4	44,7	45,0	43,7	43,9	44,1
65 ans ou plus en 2030 (en %)	41,0	40,7	40,5	44,1	43,9	43,6

Sources : Insee - Recensements de la population, Omphale 2010

### Situation géographique du territoire étudié



- Aire urbaine de Cahors
- Autres aires
- Pôle urbain de Cahors